



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 122364

Texte de la question

M. Patrick Lebreton interroge M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la récente note d'analyse rédigée par le Centre d'analyse stratégique concernant les compétences facilitant des mobilités professionnelles. Les auteurs de cette note préconisent « de diffuser les outils sur les compétences transversales/transférables, en précisant leurs usages et de les améliorer en tirant parti des travaux statistiques sur les mobilités professionnelles constatées ». Il souhaite donc qu'il lui indique les moyens qu'il entend mettre en oeuvre pour répondre à cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Lebreton](#)

Circonscription : Réunion (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122364

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2011, page 12196

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)